FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 08-juin-2023 **Date de révision** 18-août-2020 **Numéro de révision** 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit
Nom du produit CP-64

Autres moyens d'identification
Code du produit 119832
Synonymes Aucun
Numéro(s) d'enregistrement 10324-93-527

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Désinfectant. Agent nettoyant.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant
Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur
Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence
téléphone d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Aspect jaune **État physique** Liquide **Odeur** citron

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Aucun renseignement disponible
Autres informations
• Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
• Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité aiguë inconnue 4.6884 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Sodium Carbonate	497-19-8	1 - 5	*
Alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18) dimethyl benzyl ammonium chloride	68391-01-5	2.25	*
Tetrasodium EDTA	64-02-8	1 - 5	*
Ethylbenzenes	100-41-4	< 0.0056	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Le produit est principalement de l'eau et ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique
Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé. Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec un produit absorbant. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants

appropriés pour élimination. Recueillir les déversements dans des contenants en plastique seulement. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Les récipients vides peuvent conserver des propriétés dangereuses. Ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité du récipient.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles Les détergents anioniques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ethylbenzenes 100-41-4	TWA: 20 ppm	(vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³	800 ppm

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Chaussures ou bottes sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Si le brouillard de pulvérisation dans l'irritation des causes air, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide		
Aspect	jaune	**Odeur**	citron
Couleur	jaune	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	11.5	+/- 1.5
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.029 - 1.049	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	6.7
Densité	8.58 lbs/gal
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles
Les détergents anioniques.

Produits de décomposition dangereux
Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Inhalation Provoque des brûlures.

Contact avec les yeux Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.

Contact avec la peau Provoque des brûlures.

Ingestion Provoque des brûlures.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Carbonate 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	-	= 2300 mg/m³ (Rat) 2 h
Alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18) dimethyl benzyl ammonium chloride 68391-01-5	-	= 1420 mg/kg (Rat)	-
Tetrasodium EDTA 64-02-8	= 1658 mg/kg (Rat)	-	-
Ethylbenzenes 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat) = 4820 mg/kg (Rat)	= 15354 mg/kg (Rabbit) > 2000 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h > 5.04 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Le nitrite de sodium est soupçonné d'être un agent cancérigène lorsqu'il est ingéré en combinaison avec des amines ou amides.

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethylbenzenes 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 4.6884 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 29813 mg/kg
ETAmél (cutané) 63111 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.4384 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Sodium Carbonate 497-19-8	-	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18) dimethyl benzyl ammonium chloride 68391-01-5	-	1.3: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 0.223 - 0.46: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2.4: 96 h Oryzias	-

		latipes mg/L LC50 semi-static 0.823 - 1.61: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	
Tetrasodium EDTA 64-02-8	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	41: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 59.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-
Ethylbenzenes 100-41-4	438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 11: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Ethylbenzenes 100-41-4	3.118

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS
Nom officiel d'expédition Non réglementé par le DOT

TMD
Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA:	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Ne est pas conforme
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ethylbenzenes - 100-41-4	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

COMPOSITION DU PRODUIT	Quantités à déclarer de substances dangereuses	États-Unis - CERCLA / SARA - Section 302 substances extrêmement dangereuses TPQs
Ethylbenzenes 100-41-4	1000	

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée Ce produit contient des produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer des anomalies congénitales ou autres troubles liés à la reproduction

COMPOSITION DU PRODUIT	CA Prop 65:
Ethylbenzenes - 100-41-4	Listed

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Ethylbenzenes 100-41-4	Listed	Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA 10324-93-527

Déclaration de l'EPA

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

Étiquette de pesticide de l'EPA

DANGER. Corrosive. Causes irreversible eye damage and skin burns. Harmful if swallowed or absorbed through the skin. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Wear goggles or face shield and rubber gloves and protective clothing when handling. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse.

This product is toxic to fish and aquatic invertebrates.

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé 2
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 2
Inflammabilité 0
Dangers physiques 0
Protection individuelle B

Préparée par EH & S DÉPARTEMENT
Date d'émission 08-juin-2023
Date de révision 18-août-2020
Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****